

ROGER RANSY

# LE MERVEILLEUX FILON

DU MEME AUTEUR

CELLES QUI S'EN VONT, *nouvelles coloniales.*  
(Labor 1930.)

RETOUR DE BROUSSE, *roman.*  
(Expansion Belge 1931.)

TANTE JULIA DECouvre LE CONGO, *ill. d'Allard*  
l'Olivier (Expansion Belge 1932.)

LA ROUTE D'ACIER, *roman.*  
(Editions de Belgique 1934.)

LES METAMORPHOSES DE TANTE JULIA  
(Edition Universelle 1937.)

JEHANNE DE VALOIS, *Reine de France.*  
(Renaissance du Livre 1943.)

LA RENAISSANCE DU LIVRE  
12, PLACE DU PETIT SABLON - BRUXELLES

IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE  
VINGT-SIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER VELIN,  
LETTRES DE A à Z.

### AVANT-PROPOS

*Ces histoires, écrites pour la plupart, il y a quelque quinze ans, n'ont pas la prétention de caractériser la vie des blancs au Congo. Loin de vouloir généraliser, elles s'efforcent à décrire quelques types, dont les aventures souvent vraies et parfois imaginaires, quoique m'assure-t-on, toujours vraisemblables, amuseront, du moins j'en ai l'espoir, ceux qui parcourront ces pages.*

*Trois d'entre elles seulement évoquent des souvenirs personnels, d'autres sont basées sur des faits qui me furent cités, d'autres enfin sont nées de mon imagination.*

*Que les coloniaux ne s'écrient point en fronçant les sourcils : « Ce petit livre peut jeter le discrédit sur notre œuvre à la colonie ». Ce serait lui donner plus d'importance que je ne lui en prête. Ce n'est pas lui qu'on ouvrira pour y puiser de la documentation sur les mœurs des blancs et des noirs au Congo.*

Copyright by « La Renaissance du Livre », 1946.  
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

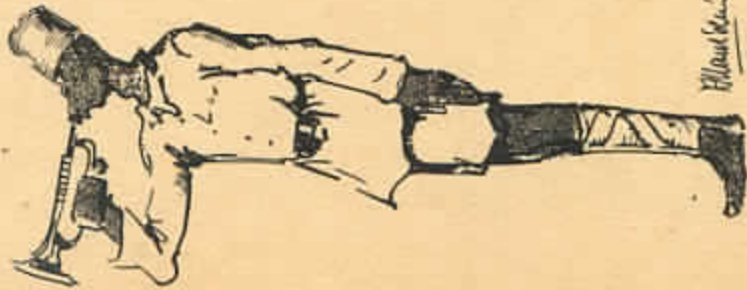
*Quand les anciens coloniaux se réunissent, est-ce toujours pour discuter les graves problèmes de colonisation et de civilisation?...*

*En tout cas, cela finit invariablement par un échange d'anecdotes savoureuses, voire rosses... Qu'ils me pardonnent, si quelques-unes d'entre elles se sont égarées sous ma plume.*

R. R.

## Le Merveilleux Filon

**I**NDIFFERENT à la magie du couchant qui, devant lui, semblait accrocher aux arbres presque dénudés, des écharpes aux teintes exquisement fondues, M. Van Mol, installé dans un fauteuil de toile, sous la véranda entourée de treillis moustiquaire, était songeur. Et non seulement songeur, mais visiblement préoccupé, car un pli inaccoutumé barrait son front, à l'endroit précis où, grâce à la protection du casque, la peau brunie par l'ardent soleil africain retrouvait un ton naturel et rosé.



Jusqu'aujourd'hui, la vie coloniale de l'administrateur territorial de deuxième classe à Basenfu, avait été sans histoire.

Fonctionnaire modèle, Van Mol, tout imprégné de tradition et de hiérarchie, avait en horreur toute idée nouvelle et toute initiative.

Deux semaines plus tôt, une lettre officielle l'avait avisé de l'arrivée prochaine d'un assistant. Certes, le territoire dévolu à son administration était vaste, et son importance économique grandissante. En outre, la société d'un compatriote serait la bienvenue, la solitude qui pèse si lourdement dans la brousse africaine en serait allégée. Aussi avait-il attendu la venue de son adjoint avec toute l'impatience compatible avec son caractère placide.

Et ce matin même, Jean Leners, administrateur territorial de deuxième classe adjoint, avait fait son apparition à Basenfu.

Quoique âgé seulement de 26 ans, Jean Leners avait une expérience de la vie assez variée. Il avait participé à la guerre mondiale en qualité de volontaire, et passé quatre années dans les tranchées boueuses de l'Yser, avec une interruption de trois mois à l'hôpital pour cause de blessure. Ses rares permissions lui avaient permis de connaître Paris. La guerre finie, comme tant d'autres soldats démobilisés, il avait éprouvé maintes difficultés à se frayer un chemin. Il finit par entrer comme quatrième clerc dans l'étude d'un notaire, mais ne pou-

vant en supporter l'atmosphère poussiéreuse et l'odeur de renfermé, il se présenta au Ministère des Colonies, qui l'agréa, non sans lui avoir fait passer de multiples examens, médicaux et autres.

Après une traversée sans incidents, il débarqua à Matadi, et se vit désigner Basenfu comme siège de ses activités futures. Quelques journées de navigation sur le fleuve, malgré la chaleur écrasante, réussirent à maintenir la température élevée de son enthousiasme colonial. Quant aux six jours de cavane à travers la forêt équatoriale, ce fut un enchantement. C'était enfin l'aventure rêvée. Il s'éveillait gai et dispos sous la tente, marchait légèrement dans la fraîcheur matinale, accompagné par la mélodie monotone des porteurs. Enfin il aperçut un groupe de huttes blanchies à la chaux et coiffées de chaume, entourant une habitation plus vaste et plus blanche encore. Le nègre capita de l'expédition lui annonça Basenfu et la fin du voyage.

Leners ne songea pas un instant à se rafraîchir ni à changer de vêtements avant de se présenter devant son chef. Ce dernier, debout dans son bureau, immaculé dans sa tenue blanche officielle, dévisagea son subordonné d'un regard où la stupeur se mêlait à la réprobation. Leners était vêtu d'une culotte courte, de guêtres kaki et sa chemise de toile du même ton béait sur une poitrine brunie.

En outre, son visage était couvert de sueur et de poussière. Sitôt en présence de l'administrateur, Le-

ners, se souvenant des premières paroles de Stanley à Livingstone, lança jovialement :

— Monsieur Van Mol, je présume.

N'obtenant pas de réponse, il continua :

— Eh bien quoi, ne vous avait-on pas prévenu de mon arrivée... Ah! cette administration.

— Jeune homme, put enfin articuler M. Van Mol, ne dites pas de mal de l'administration... Quand vous aurez mon expérience, vous saurez que tout passe, mais qu'elle reste.

Leners, ahuri, regarda son chef et se dit :

— Tiens, il a le mot pour rire!

L'autre poursuivit :

— Soyez le bienvenu à Basenfu, où votre aide effective maintiendra, je l'espère, ce poste dans la tradition coloniale.

— Il n'y a pas d'erreur pensa l'adjoint, c'est un pince-sans-rire, et il répondit :

— Et bien, je compte qu'on ne s'embêtera pas trop ensemble, vieux frère!

Une douloureuse stupeur envahit le visage débonnaire de Van Mol.

— Monsieur Leners, votre prédécesseur avait la louable habitude de m'appeler Monsieur l'administrateur...

— Territorial de deuxième classe, continua l'autre, bon enfant, si ça vous fait plaisir, on fera son possible pour se le rappeler. Mais ça doit donner soif.

Cependant, coupant court à ces remarques, qu'il jugeait intempestives :

— Monsieur Leners, vous devez être las, le plan-  
ton vous indiquera votre demeure, où tout est prêt à vous recevoir. Ce soir, veuillez me faire le plaisir de dîner chez moi à sept heures précises.

Et par une légère inclination de tête, l'administrateur territorial de deuxième classe à Basenfu, fit comprendre à son subordonné que leur entrevue avait pris fin.

Le jeune homme suivit le planton en se disant, perplexe :

— Il manque de cordialité, cet individu; mais quoi, il s'ennuie ici tout seul, il faudra que je l'égaie.

Quant à M. Van Mol, plongé dans des réflexions intenses et peu coutumières, il sentait confusément que sa vie, jusqu'ici quète et monotone, allait se compliquer.

••

M. Van Mol, Administrateur Territorial de Deuxième Classe à Basenfu, à Monsieur Jamin, Administrateur Territorial de Deuxième Classe à Chibemba.

Basenfu, 21 mai 192...

Mon Cher Collègue,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 avril dernier et vous en remercie. J'ose espérer que votre santé continue à être bonne. La mienne me donne toute satisfaction. Je n'ai rien de neuf à vous signaler, sinon que M. Binet, mon adjoint, est parti en congé il y a un mois. Son départ m'a causé de vifs regrets, c'était un fonctionnaire modèle, calme et respectueux, qui connaissait sa place et savait y rester.

Son remplaçant, M. Leners, est bien différent. Sans doute, je ne désespère pas de le former. Avec le temps et les bons exemples, il deviendra peut-être un agent ordinaire, mais il n'a pas l'étoffe pour réussir dans l'administration.

Il a ramené de l'armée des doctrines d'égalité tout à fait déplacées, je dirais même subversives. Je ne parle pas de son langage, vraiment trop peu épuré. Je me pique d'être de mon temps, mais je ne parviens pas à comprendre les jeunes gens d'aujourd'hui. Mon adjoint, après s'être imaginé que nous allions vivre en frères, manger et sortir ensemble, paraît maintenant avoir compris l'absurdité de semblable supposition. Au lieu de passer ses heures de loisir tranquillement chez lui à lire, à

boire et à dormir, il circule beaucoup dans la brousse, soit à pied, soit à bicyclette.

A ce régime, je crains que sa santé ne supporte pas longtemps la vie coloniale.

Il me revient que Monsieur F... est nommé administrateur territorial de première classe. Sans doute m'a-t-il précédé d'un an à la colonie, mais tout le monde sait qu'il boit plus que de raison.

Il paraîtrait que M. le Commissaire de District va partir en tournée, et qu'il passerait par Basenfu, mais je n'en ai pas encore reçu d'avis officiel.

J'ai eu des nouvelles de Monsieur T..., de Kadjunga. D'après lui, tout le poste connaît les débordements conjugaux du substitut P..., seul ce dernier semble ne point s'en douter. Cet homme a du bon sens, il sait qu'en ignorant certaines choses, c'est comme si elles n'existaient pas, et l'honneur de la corporation est sauve.

Voici une longue lettre, mon cher collègue. J'espère lire sous peu les petites nouvelles de votre poste.

Croyez-moi, mon cher collègue, votre cordialement dévoué.

E. Van Mol.

..

Jean Leners à Pierre Dubreuil, agent technique à la Société des Mines de Plomb de la Basse-Lufira.

*Erreur, mon cher ami, profonde erreur. La bié-rarchie veille, pour écarter tout ce qui pourrait ternir le prestige de la sacro-sainte administration. Les jours de fête, mon chef daigne abaisser un regard de bienveillance sur son subordonné, et le prier à sa table. La cordialité à dates fixes manque de chaleur. A ces agapes peu fraternelles, je préfère mes repas solitaires, pendant lesquels, les coudes sur la table, je fume, je lis...*

*Je trouve cependant un grand intérêt à voir évoluer sous mes yeux un spécimen qui, je veux le croire, est en voie de disparition : une espèce de brontosauve humain, le rond-de-cuir congolais, qui a horreur de l'imprévu, méprise tout ce qui est biérarchiquement au-dessous de lui, et s'aplatit avec conviction devant son chef immédiat. Il faut entendre M. Van Mol prononcer ces mots : « Monsieur le Commissaire de District » pour comprendre ce que la voix humaine peut contenir de suavité et d'onction.*

*Ce dernier, en tournée, a honoré notre patelin de sa visite, il y a deux semaines. Le costume blanc de Van Mol était plus blanc, plus raide encore que de coutume. Son casque, tel celui de Lobengrin, reflétait les rayons du soleil. Moi je n'existais pas, et ne m'en portais pas plus mal. Je sais que questionné à mon sujet, mon chef a prononcé les mots d'initiative inconsidérée, d'innovations subversives. Mon avancement ne sera pas prompt, d'ailleurs, je n'aurais pas la patience de l'attendre. Déjà des inté-*

*Basenju, le 28 juillet 192...*

*Mon cher vieux,*

*Ta lettre ayant pérégriné pendant dix-huit jours est venue dans ma Thébaïde comme une bouffée d'air frais à midi.*

*Te voilà donc satisfait de tes nouvelles occupations. J'en dirais peut-être autant, si je pouvais appeler occupations les quelques petites formalités qui constituent le travail d'un administrateur-territorial-adjoint lorsqu'il n'est pas en tournée.*

*Ce moment que j'appelle de tous mes vœux ne brille, hélas!, pas encore à mon horizon.*

*Je t'épargne la description de Basenju. Loti en eut fait un petit chef-d'œuvre en deux cents pages, mais je ne suis pas Loti, et pardonne-moi ce calambour détestable, je me considère plutôt mal loti.*

*La neurasthénie ne me guette pas, sois sans crainte, la guerre m'a immunisé contre ce microbe.*

*Basenju est habité par un bon millier de noirs qui cultivent un peu de maïs et de sorgho, et par deux blancs qui ne cultivent rien du tout. Leurs activités se bornent à percevoir l'impôt dans les environs, et à trancher quelques palabres.*

*Ces deux blancs perdus dans la brousse, tu te les imagines vivant sous un même toit, mangeant à la même table, et mettant en commun, tels Oreste et Pylade, leurs joies et leurs tourments.*

rêts nouveaux m'absorbent. Je t'en dirai plus long dans quelque temps.

En attendant, je te serre cordialement les phalanges.

Jean LENERS.

\*\*

Monsieur P..., Commissaire de District à Centreville, à Monsieur Van Mol, administrateur-territorial de deuxième classe à Basenfu.

Centreville, le 12 septembre 192...

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir veiller, dans votre poste, à l'observance du règlement administratif, qui interdit toute correspondance entre un fonctionnaire de la colonie et ses supérieurs, sans avoir passé par les chefs intermédiaires qui les séparent.

En dépit de ce règlement, il nous est parvenu un rapport signé de M. Leners, votre adjoint, mais ne portant pas votre griffe. Nous n'en aurions fait aucun cas, si le sujet ne nous en avait semblé d'une certaine importance.

D'après ce rapport, il nous revient que M. Leners, au cours de ses promenades, et pendant ses heures de loisir, aurait découvert un gisement dont ne nous révèle ni la nature, ni l'endroit.

Il ne peut vous échapper que cette découverte, bien qu'effectuée d'une façon anti-administrative, présente néanmoins à nos yeux un certain intérêt.

Nous vous prions donc, Monsieur l'administrateur, de bien vouloir nous fournir à ce sujet tous détails et renseignements susceptibles d'être pris en considération. Faut-il pour vous d'obtempérer à cet ordre, nous nous verrions dans l'obligation d'agir directement.

Agréer, Monsieur l'administrateur, l'assurance de ma parfaite considération.

P...

Commissaire de District à Centreville.

\*\*

Monsieur Van Mol, Administrateur-Territorial de Deuxième Classe à Basenfu, à Monsieur le Commissaire de District à Centreville.

Basenfu, le 29 septembre 192...

Monsieur le Commissaire de District,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée lettre du 12 courant, qui m'a causé un douloureux étonnement.

C'est la première fois qu'au cours de ma carrière coloniale, je sois atteint par l'ombre d'un blâme, aussi me permettez-vous de me disculper.



Si M. Leners a fait une découverte, qu'il ne m'a pas communiquée, il a manqué d'autant plus gravement à ses devoirs, que, à n'en pas douter, les renseignements que mon expérience coloniale lui avait fournis, l'avaient guidé dans ses recherches.

Mes absorbantes occupations ne me permettraient pas d'aller vérifier les suppositions que la nature du terrain aux environs du poste avait fait naître en mon esprit. Le basard, s'ajoutant à mes indications et à de nombreux loisirs, aurait donc permis à mon subordonné de faire une découverte, qui, j'en suis persuadé, illustrera le poste de Basensu et son administrateur.

Mais en envoyant directement un rapport au Commissariat du District, M. Leners s'est rendu gravement coupable, et à peine avais-je reçu votre lettre que je le mandais en mon bureau, et le questionnais en ces termes :

— Monsieur Leners, serait-il vrai que vous ignoriez qu'il est interdit de communiquer avec ses supérieurs sans passer par son chef immédiat?

— Je ne l'ignorais pas.

— Vous avez donc délibérément enfreint le règlement! Qu'avez-vous à répondre?

— Que vous auriez traité ma découverte d'hallucination, d'initiative anti-réglementaire et de zèle intempestif.

— Quelle raison aviez-vous pour former semblable opinion sur mon jugement?

— Les réponses que vous aviez faites à mes suggestions précédentes.

— Veuillez préciser

— Le projet soumis par moi, de raccourcir le chemin reliant Basensu à Karenta, évitant ainsi un pont chancelant sur un ravin dangereux.

— Vous oubliez que la question des routes et des ponts est du ressort du Service des Travaux Publics. Ensuite?

— Mon désir d'encourager les noirs à essayer la culture du coton à Basensu.

— Les cultures sont du domaine du Service de l'Agriculture. D'ailleurs il suffit, Monsieur, venons au point. Quelle est cette découverte que vous prétendez avoir faite aux environs de Basensu.

— En effet, pendant mes pérégrinations et en dehors des heures de travail, j'ai eu la chance de découvrir un gisement.

— Cette chance, Monsieur, aurait pu m'arriver, si j'avais eu le temps de me promener aux environs. N'oubliez pas que je me suis toujours douté de la présence de riches gisements dans ces parages.

— Je ne me doutais pas de vos doutes, Monsieur l'administrateur.

— Passons... Quel est ce fameux gisement?... Je vous préviens que si c'est du plomb, il appartient de droit à la société des Mines de Plomb de la Basse-Lufira.

— Ce n'est pas du plomb.

- Si c'est de l'étain il revient à l'Etamine, enfin tout ce qui est métallifère est déjà en concession.
- Ce n'est pas un métal.
- Pas un métal?... Qu'est-ce donc?... Vous m'intriguez... Du pétrole, peut-être?
- Non plus.
- Quoi alors?... mais parlez donc.
- Permettez-moi de me taire.
- Je ne vous le permets pas, vous devez signaler toute découverte à votre chef hiérarchique.
- Au risque d'enfreindre le règlement, je ne le ferai pas.
- Monsieur, vos supérieurs seront avisés de cette infraction grave. Il ne peut vous échapper que les conséquences de cette attitude peuvent vous être funestes. Ce sera certainement le blâme sévère, et peut-être la révocation.
- Je m'en f... du blâme sévère et de la révocation.
- Veuillez me pardonner, Monsieur le Commissaire de District de salir une lettre officielle par semblable langage, mais il illustre bien le triste personnage qu'est mon adjoint.
- Restons-en là, Monsieur, je vais faire immédiatement rapport de cette conversation à M. le Commissaire de District, qui avisera.
- Voilà donc tous les détails que je puis vous donner sur cette pénible affaire.
- J'attends vos instructions, et vous prie d'agréer,

Monsieur le Commissaire de District, l'expression de mon respectueux dévouement.

E. VAN MOL.

Administrateur-Territorial de Deuxième Classe à Basenfu.

\*\*

Monsieur P..., Commissaire de District à Centreville à M. Van Mol, Administrateur-Territorial de Deuxième Classe à Basenfu.

Centreville, le 19 octobre 192...

Monsieur l'Administrateur,

En réponse à votre rapport du 29 septembre dernier, nous tenons à vous informer que vous êtes disculpé de tout blâme, en ce qui concerne l'affaire de la découverte d'un gisement à Basenfu, et à vous féliciter de votre tact et de votre pondération dans vos pourparlers avec votre adjoint.

Après mûre réflexion et délibération avec M. le Directeur de la Régie des Terres de la Basse-Lufira, il vient d'être créé une commission mixte, comprenant deux agents de l'administration de la Colonie, et deux ingénieurs de la R. T. B. L.

La dite commission partira cette semaine pour se rendre à Basenfu, et nous vous prions de bien

vouloir aviser M. Leners qu'il est mis en demeure de signaler sa découverte, qui appartient de droit à la Colonie, et dont le mérite d'ailleurs rejaillit sur l'Administrateur du poste, et d'en révéler l'endroit.

Faute pour lui d'obtempérer à cet ordre, la Commission se réserve le droit de prendre l'affaire en main et de nous en faire rapport.

Agréé, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma parfaite considération.

P...

Commissaire de District à Centreville.



Monsieur Van Mol, Administrateur-Territorial de Deuxième Classe à M. Leners, Administrateur-Territorial de Deuxième Classe adjoint.

Basenfu, le 30 octobre 192...

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de me communiquer tous renseignements au sujet du gisement que vous auriez découvert aux environs de Basenfu.

Je tiens à vous rappeler que tout ce qui concerne le poste doit être soumis à son administrateur, qui en assume la responsabilité, et qui, en cette circonstance est chargé de faciliter le travail d'une Commission Spéciale, qui arrivera à Basenfu le 5 no-

vembre pour déterminer le nouveau gisement, en vue d'obtenir une concession de la R. T. B. L.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma considération.

VAN MOL.



M. Leners, Administrateur-Territorial de Deuxième Classe adjoint, à M. Van Mol, Administrateur-Territorial à Basenfu.

Basenfu, le 31 octobre 192...

Monsieur l'Administrateur,

J'aurai grand plaisir à vous communiquer les renseignements en question en présence des membres de la Commission Spéciale attendue à Basenfu, le 5 novembre.

Agréé... etc....

J. LENERS.



Extrait du journal « L'Effort de la Basse-Lufira ».

IL Y EN A ENCORE!...

Les richesses de cette province se révèlent chaque jour plus variées et plus abondantes. Qui parle de l'épuisement de nos mines?

Grâce à l'initiative de son administrateur, Monsieur V. M. le poste de Basensu va devenir une riche bourdonnante d'activité. Les pelles à vapeur et tous les engins modernes d'extraction vont arracher du sein de la terre, un minerai précieux en quantités incalculables...

Quel est ce minerai?...

L'Administration, pleine de sagesse, se tait. Peut-être est-ce de l'argent?... de l'or?... du platine?... ou quelque métal plus précieux encore?... L'avenir, ou plutôt la Commission Spéciale qui, avec une diligence remarquable s'achemine vers le poste jusqu'ici ignoré, mais appelé aux plus hautes destinées, nous le dira.

\*\*\*

Jean Bruneau, ingénieur géologue à la R. T. B. L., en mission spéciale à Basensu, à son ami Pierre Van Daele, avocat à Léopoldville.

Basensu, le 27 novembre 192...

Mon Cher Ami,

Grilles-tu de connaître les résultats des travaux de la Commission Spéciale, dont tu as appris que je faisais partie?

L'histoire vaut de l'or, c'est plus qu'on n'en pourrait dire du gisement, mais j'anticipe...

Nous voilà partis, il y a une semaine, deux fon-

tionnaires de la colonie, Roussel et moi, tous un peu intrigués, mais impatients d'atteindre Basensu. Quelques jours de caravane, pas trop désagréables, quoique très chauds, mais il y avait du gibier et nous avions emporté nos fusils...

Arrivés au poste, nous sommes reçus par l'administrateur Van Mol, insignifiant, rondelet, sans âge et plus que pompeux. Il nous introduit dans son bureau et après quelques banalités nous dit :

— Je vais faire entrer M. Leners, mon adjoint, qui vous guidera vers l'endroit où sur mes indications, il a découvert un nouveau gisement.

Martin, chef de la mission, interrompt :

— De quelle nature est ce gisement?

Mais Van Mol d'un air mystérieux :

— Permettez-moi de laisser la parole à mon adjoint.

Il appelle Leners qui se trouvait dans la pièce à côté. Présentations, etc...

— Monsieur Leners, commença Martin, nous vous écoutons.

— N'est-il pas préférable, répond Leners que je vous conduise immédiatement sur les lieux? N'étant pas géologue, je puis me tromper sur la nature exacte du gisement. Je l'estime cependant d'une valeur inestimable pour la colonie, qui fait de ce produit une consommation importante.

On en convient, mais Van Mol insista pour que nous lui fassions l'honneur d'accepter une légère collation. Le champagne coula, tu comprendras par

la suite qu'il était prudent de le boire avant l'expédition. Les trois fonctionnaires buvaient à leur santé réciproque. Leners était souriant, mais silencieux.

Enfin l'on se mit en route, avec quelques noirs porteurs de pelles et de pioches. Pendant le trajet, un kilomètre à peine, Van Mol, très loquace, me faisait remarquer la végétation ou plutôt le manque de végétation.

— N'a-t-on pas observé que les abords des mines dans ce district étaient toujours dénudés?

Je le laissais dire, il continuait :

— Depuis longtemps je soupçonnais la présence de gisements dans les environs. Regardez ceci... n'est-ce pas un reste de carrière indigène?...

Je ne voyais rien qu'une grande termitière, dont on avait dû extraire de l'argile pour construire des buttes.

Parvenu à un endroit encore plus dénudé et envahi par les hautes herbes :

— C'est ici, dit Leners.

— C'est ici, ponctua Van Mol.

On avança encore de quelques pas. Leners fit un signe aux noirs, qui manèrent leurs outils. Après qu'ils eurent enlevé quelques pelletées de terre, l'on vit sur une surface d'un mètre cinquante sur un mètre environ, une substance rouge et luisante.

— N'est-ce pas merveilleux, s'exclama l'administrateur, et à la surface encore!

Martin s'approcha.

— Et c'est, Monsieur Leners?

— De la cire à cacheter.

— C'est inouï, s'écria Martin. Mais, j'y songe messieurs, telle qu'elle est ici, cette cire ne peut être propre à la consommation. Elle devra subir un traitement.

Roussel répondit gravement :

— Il n'y a plus qu'à la mettre en bâtons, opération enfantine.

Van Mol exultait :

— Quelle aubaine pour la colonie! Quelle économie vont réaliser les ministères!

J'entendis Leners murmurer :

— On n'hésitera pas à n'envoyer une lettre de cachet.

Van Mol hasarda :

— Messieurs, n'oubliez pas, dans votre rapport, de mentionner la part qu'a prise à la découverte, l'administrateur de Basensu.

— Et son adjoint, ajouta Martin.

Mais Leners, généreux :

— Tout le mérite en revient à mon chef, M. Van Mol.

Ce dernier voulu être chic :

— Oh! votre collaboration a été précieuse.

Roussel et moi venions de nous concerter. Je pris la parole :

— Monsieur l'administrateur, étiez-vous dans le district de la Basse-Lufira en 1915?

— Non, j'étais alors dans la province de l'Equateur.

- Et vous monsieur Martin?
- J'étais au service des Finances à Centreville.
- Ne s'est-il rien passé à Basenfu cette année-là?
- A Basenfu, voyons... Ah, le poste fut victime d'un incendie.
- Y eut-il beaucoup de dégâts?
- Tout le village fut détruit... Ah, maintenant je me souviens. L'administration y avait un dépôt pour tous les postes de la région.
- Un dépôt de...?
- Du matériel de campement, de bureau... Tout fut anéanti. J'ai même rédigé la liste des nouvelles réquisitions.
- Que comprenait cette liste?
- Divers articles : lits de camp, tentes, couvertures, bouteilles, buvard, papiers, crayons, cire... Mais comment...?
- Van Mol intervint :
- De quel intérêt est tout ceci?
- Je poursuivais :
- Veuillez faire creuser, et vous constaterez que le gisement de cire à cacher correspond à la quantité mentionnée dans l'inventaire avant l'incendie... Van Mol ne comprenait pas encore, mais il flâtrait un mystère. Martin s'emporta sur le pauvre administrateur.
- Comment avez-vous osé mystifier l'administration?
- Mystifier, moi!...

— Monsieur Van Mol, vous entendrez parler de ceci. Quant à vous, Monsieur Leners, je crois ne pas m'avancer inconsidérément, en vous prévenant que votre révocation est certaine.

— Je l'espère bien, lança le loustic, mais dites donc, puisque je suis condamné, voici ma dernière prière : c'est que le sceau de ma lettre de révocation provienne du gisement de Basenfu. Ce sera un souvenir.

\*\*

Extrait du « Pourquoi non », du 2 janvier 192...

En récompense de ses bons et loyaux services à la Colonie, notamment dans la découverte d'un gisement de cire à cacher, à Basenfu, S. M. le Roi a daigné conférer un titre de noblesse à M. Van Mol, administrateur-territorial de deuxième classe. Désormais, et pour la postérité, M. Van Mol sera :

« LE SIRE DE BASENFU ».

